



Date de convocation : 26 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le trois Octobre à 20 h 30, le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à la

ELUS	fonction	présent	Absent excusé	absent	pouvoir
BRACCO Anne	Président	X			
DUMALIN Michel	Vice-président	X			
BRUNET Denise	Membre du conseil d'administration	X			
FERRU Nathalie	Membre du conseil d'administration	X			
LABAUME Sylvaine	Membre du conseil d'administration	X			
THOMAS Sylvie	Membre du conseil d'administration	X			
VOLLEREAUX Alain	Membre du conseil d'administration	X			

Ordre du jour :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu et Procès-verbal
- Fête des aînés
 - ↳ Organisation
 - ↳ Fixation accompagnateur tarif 2017
- Fête des enfants
 - ↳ Choix du spectacle
 - ↳ Organisation
 - ↳ Prêt salle Saint Symphorien
- Informations et Questions diverses

Nombre de délégués

En exercice	7
Présents	7
Pouvoir	0
Votants	7

Points abordés :

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme FERRU Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

APPROBATION du compte-rendu de la séance du 31 Mars 2017

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu de la séance du 31 Mars 2017

Dans la même séance

INSTALLATION D'un nouveau membre du conseil d'administration

Mme la Présidente et l'ensemble des membres du CCAS souhaitent la bienvenue à Mme LABAUME Sylvaine, nouvellement élue depuis le 29 Septembre 2017 comme membre du conseil d'administration

Dans la même séance

FÊTE DES AÎNÉS :

Vu la délibération en date du 31/03/2017 référence 2017/005 portant les conditions d'attributions ;

Après consultation et vu la proposition des membres du CCAS en date du 31/3/2017 pour que le repas soit le **SAMEDI 7 octobre 2017 à 12 h 30 : Auberge du bout des prés, Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse 78720 Cernay-la-Ville ;**

Il est proposé que des personnes ne bénéficiant pas du repas offert puissent tout de même accompagner leur conjoint(e). Mme la Présidente demande de déterminer le prix du repas des Aînés pour les personnes qui n'y ont pas droit et qui désireraient y participer. Elle suggère de demander la somme de 35,00 € par repas.

➔ Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE,

- D'OFFRIR un déjeuner/dansant à l'Auberge ferme de Cernay-la-Ville qui aura lieu le 7 Octobre 2017 Menu choisi : « cochon grillé » pour un montant de 35 € (trente-cinq Euros). Précise que ce tarif comprend l'animation, le repas et l'après-midi dansante ;
- D'ACCEPTER le remboursement du repas par l'accompagnant non bénéficiaire désirant assister au repas des

aînés pour un montant de 35 € (trente-cinq Euros); Un titre de recette sera établi.

- **D'ACCEPTER** la mise à disposition gratuite de deux trafics de marque RENAULT 9 places par la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France et autorise Mme la Présidente à signer les conventions ;
- **D'OFFRIR** un colis aux :
 - ✓ Personnes qui le souhaitent, qui n'ont pas bénéficié du repas ; Esprit gourmet colis simple pour 14,85 €, colis couple 21,50 €, un complément acheté chez notre apiculteur de Gas, M. TESSIER Pascal (petit pain d'épice, bonbons au miel...) et un petit sapin avec décoration accompagneront le colis.
- **DE DIRE** que ces dépenses sont inscrites au budget primitif 2017 chapitre 011 – article 6232 ;
- **DE DONNER** tous les pouvoirs à Mme la Présidente pour signer tous les documents afférents à l'organisation de ce repas et colis.

Organisation : Rendez-vous le Samedi 7 Octobre 2017 à 11 heures 15 à la Mairie
 Départ de GAS : 11 h 30, Arrivée prévue à l'auberge 12 h 15.
 Repas 12 h 30. Animation par des chants du fromage au dessert. 15 h 10 après-midi dansante.
 Départ 17 h 00, retour prévu 17 H 45
 Date de distribution des colis : Samedi 16 Décembre 2017 à 9 h 30

Dans la même séance

FÊTE DES ENFANTS :

Chaque année, organisée par le CCAS, la fête des enfants se déroule à la salle des fêtes de Bleury, qui est proposée gratuitement par le Maire délégué de 15h00 à 18h00.

Une consultation a eu lieu pour les spectacles

Entreprise	Nature du spectacle	Frais de déplacement		Charges GUSO		SACEM ou SACD		Repas	TOTAL T.T.C en €	Observation
		inclus	Mairie	inclus	Mairie	inclus	Mairie			
Lynda SPECQ - GAS 1 personne	Conte russe musical « le secret d'olga » 3 à 10 ans (féerie et Magie, fantaisie et humour accompagnés de chants traditionnels russes joués à la harpe) les enfants découvriront les poupées russes et leur histoire, un chef d'orchestre particulièrement loufoque au détour de la forêt baba Yaga. + Sculpture de ballons OFFERT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> *	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	500	Public 3 à 10 ans Durée 40 mn
Cie la boîte à Murmures - association Didascalies et Chabada 37 St Pierre des Corps 2 personnes	Conte musical Drôles, tendres, fantasques et parfois sérieux, les contes de La Boîte à Murmures sont des créations originales qui invitent les enfants à des voyages merveilleux et pourtant ancrés dans la réalité. Des histoires faites pour rêver mais aussi pour réfléchir. Elles nous rappellent souvent à nos devoirs d'humains et de citoyens : respect de l'autre, droit à la différence, vivre ensemble, entraide... Autour d'une mise en scène dynamique et interactive, les deux comédiens/musiciens nous conduisent dans un univers magique qu'ils ponctuent de chansons et de musiques.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	530	Public 3 à 11 ans Durée 50 mn (*Entreprise non concernée et pour les droits d'auteurs : airs traditionnels et compositions personnelles)
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	580	

<p>La cave à danses 72 Mamers</p> <p>7 marionnettes</p>	<p>Spectacle de marionnettes « Loup y es-tu ? » Avec fantaisie, l'auteur aborde les thèmes de la fraternité, du racisme et de la peur. Ce conte pour les petits, est également source de réflexion pour les plus grands</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Forfait 50 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>850</p>	<p>Public 3 à 10 ans Durée 50 mn</p>
---	---	--------------------------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------	--

Débats : L'ensemble des membres du CCAS propose de continuer le changement de spectacle et le thème conte musical était proposé l'an passé « Pirate et Matelot ». Malgré le tarif supérieur, il est proposé le spectacle de marionnettes.

⇒ **Le conseil d'administration à l'unanimité DECIDE**

- **DE RETENIR** la date 21 Janvier 2018 à 15 H à la salle des fêtes de Saint-Symphorien prêtée par la commune et nouvelle de Auneau-Bleury-St Symphorien ;
- **D'OFFRIR** un spectacle-goûter pour les enfants de la naissance jusqu'en CM² ;
- **DE RETENIR** la cave à danses, spectacle de marionnettes pour un montant de 850 € (huit cent cinquante Euros Toutes Taxes Comprises) ;
- **DE DONNER** tous les pouvoirs à Mme la Présidente pour signer tous les documents afférents à cette délibération.

Dans la même séance

Questions et informations diverses :

✚ Aucune questions diverses

Le secrétaire de séance

Mme La Présidente

Nathalie FERRU

Anne BRACCO